



DEMANDE D'ALLOCATION DOCTORALE DE RECHERCHE DE L'ED CST
Année universitaire 2023/2024
SUJET DE THESE

1. LABORATOIRE

Nom ou sigle : LLSETI
Statut :

2. DIRECTION DE THÈSE

Directeur de thèse (HDR) : Laurent Ripart
Codirecteur éventuel : Pierre Martin

Laboratoire partenaire ou collaborations éventuels :

3. SUJET DE THÈSE

Titre : Paysage des montagnes et monuments : recherche sur l'architecture de l'ancien diocèse de Grenoble.

4. RESUME

(Français et Anglais)

La transition climatique et économique s'imposant aux zones des montagnes, l'ouverture culturelle de l'offre touristique de ces espaces a un potentiel de compenser la perte de l'attrait économique des territoires. Dans un objectif de valorisation patrimoniale par la recherche, le présent projet proposera un questionnement sur la place des monuments dans le paysage alpin, à travers l'étude de l'architecture de l'ancien diocèse de Grenoble. Grâce à une démarche pluridisciplinaire, ce travail croisera deux types de sources, historiques et archéologiques, et se placera à l'échelle internationale de l'arc alpin. Le recours aux humanités numériques permettra d'enrichir les outils de médiation culturelle par une documentation graphique et synthétique. Par le questionnement de l'imaginaire formé autour du massif alpin, ce travail suivra l'évolution de la place réservée au patrimoine bâti.

The climatic and economic transition imposing itself on mountain areas, the cultural opening of the tourist offer of these spaces has a potential to compensate for the loss of the economic attractiveness of the territories. With the objective of enhancing the heritage through research, this project will question the place of monuments in the Alpine landscape, through the study of the architecture of the former diocese of Grenoble. Thanks to a multidisciplinary approach, this work will cross two types of sources, historical and archaeological, and will be placed at the international scale of the Alpine arc. The use of digital humanities will enrich the cultural mediation tools with graphic and synthetic documentation. By questioning the imaginary formed around the Alps, this work will follow the evolution of the place reserved for built heritage.



5. PROJET DE RECHERCHE DETAILLE

(2 pages environ)

Projet détaillé

Une destination sportive et naturelle, l'espace de l'arc alpin¹ ne présente pas, dans l'image généralement acquise, de patrimoine historique propre, qui refléterait la richesse de ses échanges culturels et inter-influences. Un fort héritage imaginaire des fonds photographiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles² semble persister dans les offres touristiques actuelles, où le paysage occupe une place primordiale et où les termes « authentique » et « rustique » définissent souvent le patrimoine bâti, relégué à un simple point de repère dans les parcours de randonnées. Cependant, la diversification de la politique d'attractivité dans une dimension culturelle est sans doute une partie de la réponse à la transition climatique et économique qui se dessine aujourd'hui pour l'espace alpin. Les rapports des services touristiques des départements de l'Isère et de Savoie rendent compte de la majeure partie des visites culturelles durant la saison estivale³. Les sites historiques restent néanmoins très minoritaires dans ces comptes rendus⁴. A titre de comparaison, le massif du Jura, ayant des monuments à une altitude moins importante, a dû déjà faire face à cette transition. Territoire alpin et international, le massif jurassien témoigne du dynamisme des circulations transalpines et la recherche sur ses monuments⁵ a réussi à intégrer la mise en valeur du patrimoine dans la stratégie de l'attrait économique. Ainsi, donnant de la matière scientifique à la médiation cela eut et a toujours pour conséquence une offre touristique renouvelée.

Le présent projet devra questionner la place des monuments dans le paysage alpin, à travers l'étude de l'architecture de l'ancien diocèse de Grenoble et en apportant une dynamique scientifique pour sa mise en valeur. Il s'agit d'une zone de passages montagnards très peu éclairée par la recherche, à cheval entre deux départements: la partie occidentale du département actuel de la Savoie et la partie orientale de l'Isère. C'est sur cet espace que débouchent les grandes voies de circulation transalpines qui formaient, à l'époque médiévale, un système de circulation capillaire passant en particulier par les cols de Petit-Saint-Bernard (par Ivry puis Aoste et la Tarentaise), du Mont-Cenis et du Mont-Genève (par Pavie puis Turin, vers la Maurienne et le massif de l'Oisans). L'organisation des pôles religieux de l'ancien diocèse suit les voies de communication principales et le situe ainsi au carrefour des circulations d'idées et d'influences. Néanmoins, l'historiographie, peu développée dans la région, enferme son étude architecturale dans une chronologie vague et uniforme tournant autour du XII^e siècle, en empêchant une analyse poussée de l'histoire de ces monuments.

Cependant, tout comme le Jura ou le Piémont italien voisins, le diocèse médiéval de Grenoble présentait une diversité de styles architecturaux et des contextes socio-politiques. Malgré des destructions et restaurations précoces et un échec relatif des politiques de sauvegarde et de conservation du patrimoine au début de l'époque contemporaine⁶, ce territoire abrite encore plusieurs édifices présentant des caractéristiques de l'art roman. Bien que d'ambitieux programmes archéologiques furent centrés sur l'émergence précoce du christianisme dans la région comme à Grenoble, Genève ou Aoste, les dernières recherches sur les foyers d'émergence de l'art roman, largement caractérisé par sa diversité, ont surtout éclairé les lieux de passage entre l'Italie et le val de Saône, laissant ainsi dans l'ombre les espaces proprement alpins sans en percevoir la probable vitalité des échanges culturels et formels.

Le caractère pluridisciplinaire du présent projet, combinant les méthodes d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie, permettra un positionnement à plusieurs échelles et une analyse plus complète des données. Le

1 ForumAlpin'94, 11-16 septembre 1994, Disentis (Suisse).

2 À l'image du Fonds de la Société Dauphinoise d'Amateurs Photographes ou encore des collections de stéréophotographies, mises en valeur récemment par une exposition « Les Alpes en 3D. Un voyage virtuel à travers la Suisse et le massif du Mont Blanc ... en 1900 » (Daniela Vaj, Christian Kaiser et Manuel Bröchin – UNIL, 2022).

3 Les présentes données, ainsi que celles qui suivent, sont issues des bilans réalisés, pour l'Isère, par l'Observatoire d'Isère-Attractivité et pour la Savoie, par l'Agence Savoie Mont Blanc : pour la Savoie, en 2020, il s'agit de 86 % pour les édifices religieux ; en Isère, en 2021, c'est 67 % pour les sites touristiques et musées.

4 91 852 entrées pour tous les édifices religieux en Savoie ; en Isère, seul le Domaine de Vizille, avec 785 000 entrées, répond à un critère d'un site historique du top 10 des sites visités.

5 Grâce notamment à une érudition locale développée et des programmes de recherche dynamiques, ses édifices du Moyen Âge central ont déjà bénéficiés des méthodes de recherche actualisées (VERGNOLLE et BULLY, 2012).

6 Dans lesquelles l'usage massif du ciment et le faible développement de l'érudition locale ont joué un rôle crucial (AVENIER 2004).



corpus de l'étude devra inclure des grands sites monastiques, comme Saint-Jeoire-Prieuré, notamment ceux présentant un système de cryptes⁷, comme l'église Saint-Pierre de Lémenc ou encore Saint-Laurent du Bourget du Lac. Mais il devra aussi contenir des édifices plus modestes, témoignant des modes de construction et décoratifs de l'art roman, tels que l'ancienne église de Grésy-sur-Isère ou encore celle de Cléry. Concrètement, un inventaire des édifices sera réalisé sur l'ensemble du territoire concerné, prenant la forme d'une base de données recensant tant les constructions encore en élévation que celles détruites mais connues par les sources. Ce travail de récolement intégrera une analyse détaillée des textes⁸ au sein de la reconstitution des contextes historiques, politiques et religieux, en dégagant des espaces plus ou moins homogènes et cohérents. Grâce à une enquête de terrain, le recueil raisonné des données archéologiques conduira à déterminer un corpus d'édifices restreint et cohérent couvrant toute la diversité du paysage architectural. Le post-traitement des données concernera tant la production des modèles 3D, plans et relevés architecturaux ou du décor que celle d'une cartographie reflétant les dynamiques constructives au sein de leur environnement alpin. L'interprétation et l'analyse comparative utilisant les méthodes et les études récentes en histoire de l'art ouvriront ce travail à l'échelle internationale par une réflexion portée sur le bâti médiéval dans l'arc alpin. Cette étude devra finalement suivre la perception du patrimoine bâti au cours du temps tant du point de vue d'un public large que des politiques de sauvegarde, conservation et mise en valeur. Si ce projet servira de point de départ à une ouverture de l'étude des édifices médiévaux alpins sur un espace de circulation encore ignoré, il permettra surtout de produire la matière scientifique nécessaire à la mise en valeur patrimoniale et à la médiation culturelle sur un large spectre. L'interdisciplinarité et le recours aux humanités numériques feront donc la force de ce travail en augmentant sensiblement, d'une part, les données analytiques et, d'autre part, le potentiel pour une animation et une valorisation diversifiées et interconnectées.

Enfin, en intégrant pleinement le thème 3 de l'axe 1 "Conflits et échanges culturels en Europe, Méditerranée et Italie" du laboratoire LLSETI (Université Savoie-Mont-Blanc), ce travail de thèse se nourrira des séminaires d'histoire et d'archéologie religieuses tenus annuellement à l'USMB tout en les enrichissant. Par ailleurs, ce projet apparaît dans un contexte du développement des études historiques et archéologiques, avec notamment les sites de Saint-Pierre-d'Entremont et d'Aillon et plusieurs chercheurs travaillant sur la question de l'architecture, l'environnement et sa perception dans les Alpes⁹ au sein du laboratoire LLSETI. Enfin, le questionnement de la place du bâti dans les paysages alpins rapproche ce sujet de la thématique 2 de l'Axe 1, « Humanités environnementales », portant sur la montagne, le paysage et l'environnement.

7 Dont la mise en place renvoie à une période de transition entre l'architecture carolingienne et celle romane.

8 Cartulaires de l'évêque de Grenoble ou, de Domène, visites pastorales, archives des fabriques et des communes mais aussi, pour le versant italien, les établissements d'Oulx et de la Novalaise, dont dépendaient de nombreuses communautés religieuses de l'ancien diocèse de Grenoble.

9 Dont Isabelle Parron (enseignante-chercheuse contractuelle), Sidonie Bochaton (chercheuse associée) et Fabrice Mouthon (Maître de conférences en Histoire du Moyen Âge).



6. CANDIDAT RECHERCHE : Détailler en quelques lignes vos besoins et les qualités du candidat recherché...

7. FINANCEMENT DE LA THESE : Le contrat doctoral fixe une rémunération principale, indexée sur l'évolution des rémunérations de la fonction publique. L'arrêté du 11 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 29 août 2016 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel - Article 1 - L'article 1er de l'arrêté du 29 août 2016 susvisé est remplacé par un article ainsi rédigé : « Art. 1.-La rémunération mensuelle minimale des doctorants contractuels est fixée ainsi qu'il suit, sous réserve des dispositions prévues à l'article 2 du présent arrêté «-à compter du 1^{er} janvier 2023 : 2 044,12 euros brut».

Des heures d'enseignements peuvent être effectuées dans la limite de 64 heures équivalent TD par année universitaire **après autorisation du président de l'université** et rémunérées au taux fixé pour les travaux dirigés en vigueur. D'autres activités complémentaires au contrat doctoral sont prévues par l'article 5 du décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 modifié. La durée totale des activités complémentaires aux activités de recherche confiées au doctorant dans le cadre du contrat doctoral ne peut excéder un sixième du temps de travail annuel.

8. CONTACT :

Nom prénom :

Tél :

Email :